

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Erquelines

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: THUIN - CHIMAY
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	280	6,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	16	0,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	30	0,7
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	12	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	27	0,6
	Terrains dévolus au transport	11	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	10	0,2
	Bâtiments spéciaux	1,0	0
	Sous-total	411	9,2
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.790	40,1
	Prés et pâtures	1.360	30,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	592	13,3
	Terres vaines et vagues	88	2,0
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,6	0
	Sous-total	3.833	86,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		214	4,8
Total		4.458	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

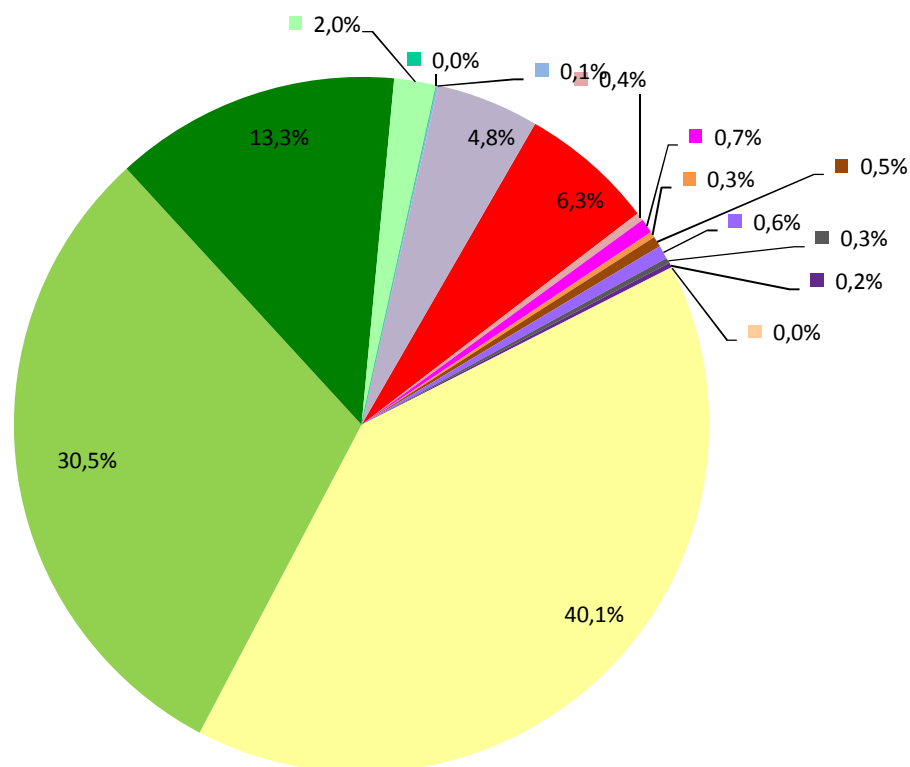
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

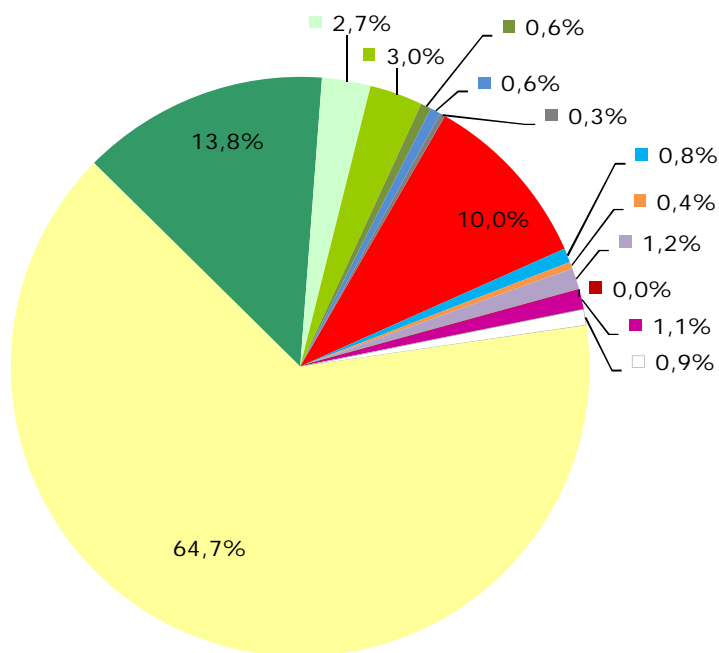


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	445	10,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	36	0,8
	Zone de loisirs	16	0,4
	Zones d'activité économique	54	1,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	50	1,1
	Sous-total	601	13,5
Zone d'aménagement communal concerté		40	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.884	64,7
	Zone forestière	615	13,8
	Zone d'espaces verts	120	2,7
	Zone naturelle	132	3,0
	Zone de parc	25	0,6
	Plan d'eau	26	0,6
	Sous-total	3.803	85,3
Zone blanche		13	0,3
Total		4.458	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

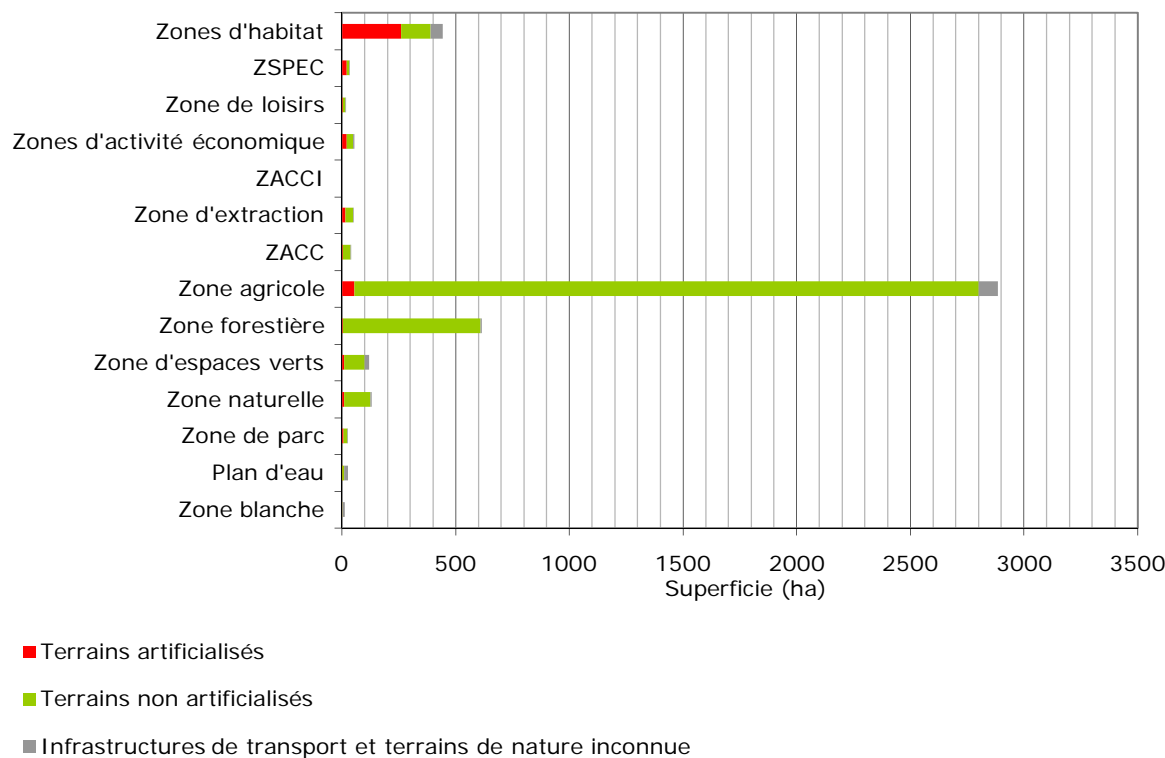
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	261	58,7	127	28,7	56	12,6	445
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	21	58,0	11	32,0	3,6	10,0	36
	Zone de loisirs	3,3	20,8	13	78,8	-	-	16
	Zones d'activité économique	20	36,3	31	56,3	4,0	7,3	54
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	15	30,6	33	65,7	1,8	3,7	50
	Sous-total	320	53,3	215	35,8	66	10,9	601
Zone d'aménagement communal concerté		4,2	10,5	35	87,3	0,9	2,2	40
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	53	1,9	2.748	95,3	83	2,9	2.884
	Zone forestière	4,0	0,6	605	98,4	5,7	0,9	615
	Zone d'espaces verts	11	8,8	89	73,9	21	17,3	120
	Zone naturelle	8,9	6,7	116	87,6	7,5	5,7	132
	Zone de parc	7,0	27,5	16	62,1	2,6	10,3	25
	Plan d'eau	0,7	2,7	8,4	31,7	17	65,5	26
	Sous-total	85	2,2	3.582	94,2	137	3,6	3.803
Zone blanche		1,7	13,1	1,0	7,4	11	79,5	13
Total		411	9,2	3.833	86,0	214	4,8	4.458

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



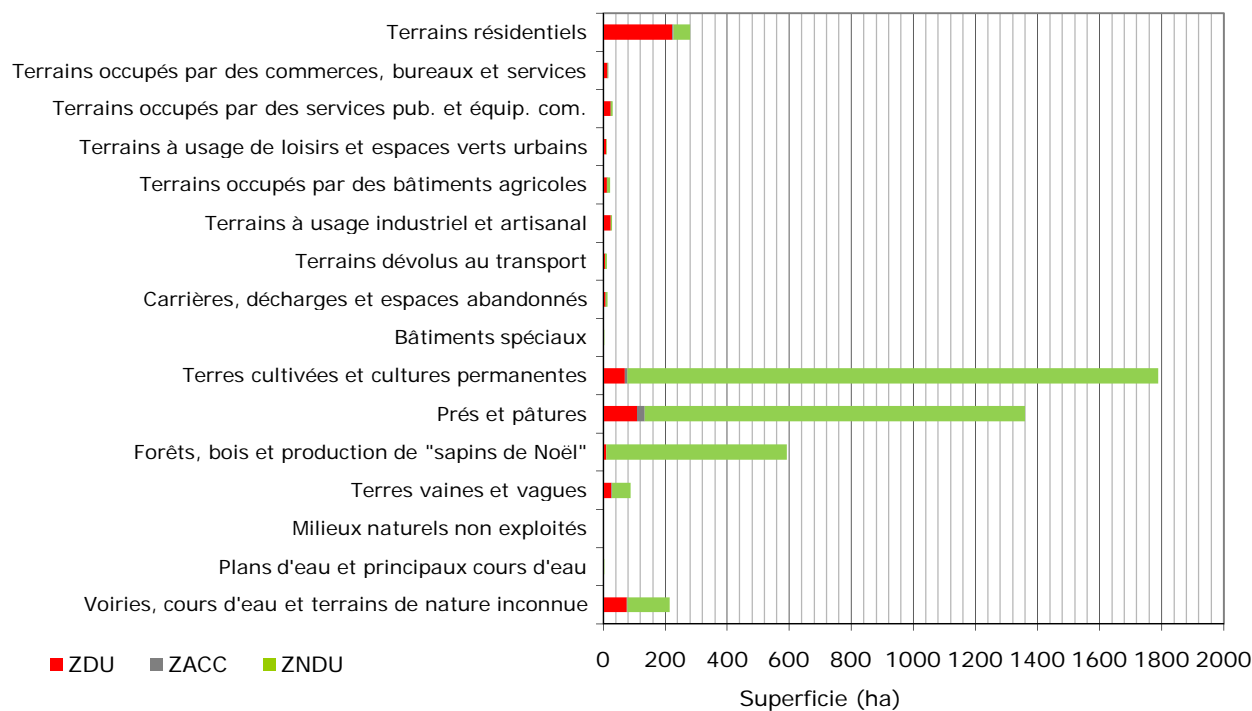
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	223	79,5	3,3	1,2	54	19,3	280
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	82,2	-	-	2,8	17,4	16
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	25	82,3	-	-	5,3	17,7	30
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	9,6	80,2	-	-	2,4	19,8	12
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	12	50,9	0,7	3,3	10	45,8	23
	Terrains à usage industriel et artisanal	25	92,3	-	-	2,1	7,7	27
	Terrains dévolus au transport	5,9	51,7	-	-	5,5	48,0	11
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	8,8	83,8	-	-	1,7	16,2	10
	Bâtiments spéciaux	0,7	68,8	-	-	0,3	31,2	1,0
	Sous-total	322	78,4	4,2	1,0	85	20,6	411
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	69	3,9	8,7	0,5	1.712	95,6	1.790
	Prés et pâtures	108	8,0	26	1,9	1.225	90,1	1.360
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	11	1,8	-	-	582	98,2	592
	Terres vaines et vagues	27	30,9	0,4	0,5	60	68,6	88
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,4	10,7	-	-	3,2	88,8	3,6
	Sous-total	216	5,6	35	0,9	3.582	93,5	3.833
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		76	35,6	0,9	0,4	137	64,0	214
Total		614	13,8	40	0,9	3.803	85,3	4.458

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).